

**Switzerland-Estavayer-le-Lac: Control, safety or signalling equipment for roads**

OJ S 115/2015 17/06/2015

Contract notice

Works

**Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: [marchespublics.estavayer@astra.admin.ch](mailto:marchespublics.estavayer@astra.admin.ch)**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: [http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE\\_NR=871075](http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=871075)**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N° 5 UPN Colombier-Cornaux/TP2 SSB gestion de section — lot 6.2

E-mail: [marchespublics.estavayer@astra.admin.ch](mailto:marchespublics.estavayer@astra.admin.ch)**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

**I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description****II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N° 5 UPN Colombier-Cornaux/TP2 SSB gestion de section — lot 6.2.

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Works

Execution

Main site or place of performance: Canton de Neuchâtel, autoroute n° 5 de Serrières à Saint-Blaise, sur les communes de Neuchâtel — Monruz — Hauterive — Saint-Blaise, et filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).

NUTS code

### **II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

### **II.1.4. Information about framework agreement**

### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le projet Uplans Colombier-Cornaux TP2 traite de la rénovation des équipements d'exploitation et de sécurité des tunnels et tranchées couvertes de la traversée de Neuchâtel reliant Serrières à Saint-Blaise sur la n° 5. Le TP2 est composé de 2 sections: la section 6 (Serrières — Neuchâtel Maladière) et de la section 7 (Neuchâtel Maladière — Saint-Blaise). La consistance des travaux du lot 6.2 «gestion de section» objet du présent marché est la suivante:

Système de gestion section (GS), sections 6 et 7:

- renouvellement complet des systèmes de gestion section,
- intégration des nouvelles installations BSA TP2 dans les nouveaux systèmes de gestion section,
- intégration des systèmes de gestion section dans le nouveau système de gestion générale (SGG) du l'UT IX: mise en œuvre des interfaces entre les systèmes de gestion section et les systèmes de gestion générale (GG) et de gestion tronçon signalisation (GTS),
- intégration des systèmes de gestion section avec le nouveau système vidéo de l'autoroute n° 5: mise en œuvre des interfaces entre les systèmes de gestion section et le video management system (VMS)
- dépose des automates existants à l'issue des opérations de rénovation des installations BSA du tronçon TP2: 13 API S5 CNR + 8 automates trappes de ventilation Tunnel Est + 14 API PMV + automate de gestion du carrefour de Serrières + 1 pupitre de commande locale à CTS.

Principales quantités prévisionnelles:

- 4 serveurs GS et leurs armoires et accessoires (KVM, bandeaux de prises, borniers, patch panel, etc.), 6 postes opérateurs bicipales pour la plate-forme de production (exploitation),
- 2 postes opérateurs de formation Police & UT,
- 2 serveurs GS et 2 postes opérateurs pour la réalisation des tests d'intégration avec les nouvelles commandes d'installations BSA TP2 et le SGE UT IX sur la plate-forme prévue à cet effet,
- le lot de pièces de rechange,
- les logiciels, progiciels et licences runtime et/ou développement associés aux systèmes GS.

La planification simplifiée des travaux est la suivante:

- 2017: mise en œuvre du système de gestion section pour la section 6, intégration des installations BSA section (CI domaines) des chaussées Bienne et Lausanne, intégration de la GS section 6 dans le SGE UT IX et avec le VMS,
- 2019: mise en œuvre du système de gestion section pour la section 7, intégration des installations BSA section (CI domaines) des chaussées Bienne et Lausanne, intégration de la GS section 7 dans le SGE UT IX et avec le VMS.

### **II.1.6. CPV code(s)**

34996000 Control, safety or signalling equipment for roads

### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

#### **II.2.2. Information about options**

#### **II.2.3. Information about renewals**

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

Aucune.

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisses (CHF). Délai de paiement: 45 jours dès réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat. Le transfert de prix unitaires dans des positions globales telles que les installations de chantier par exemple est strictement interdit. L'entrepreneur est tenu de remplir toutes les positions de la série de prix; il écrira «néant» pour toutes les positions pour lesquelles il renonce formellement à indiquer un montant et à réclamer par la suite une rémunération pour la prestation en cause. Ceci doit être motivé dans le rapport technique. Les frais de surveillance et de conduite ainsi que les coûts du temps de transport du personnel ne peuvent être inclus dans les coûts de l'installation de chantier mais doivent être intégrés dans les prix unitaires, selon le schéma de calcul de la SSE. De même, tous les frais d'encadrement tels que direction technique, direction commerciale, pilotage ainsi que les frais financiers doivent être intégrés dans le schéma de calcul de la SSE, dans les rubriques correspondantes. Ces frais ne peuvent en aucun cas être inclus dans les installations de chantier.

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple,
  - la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière,
  - la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre.
- Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

#### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

- capacité technique,
- capacité économique et financière,
- personnes-clés.

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

##### **Q1/ Capacité technique**

Q1.1: une référence de projet de complexité comparable dans le même domaine spécialisé: système de gestion d'infrastructures autoroutières / routières en tunnel sous exploitation.

Les capacités techniques doivent être justifiées par au maximum 1 référence significative qui devra impérativement comprendre la conception et le développement d'un système de gestion d'infrastructures autoroutières / routières en tunnel avec basculement sous exploitation (sans interruption prolongée du trafic). Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience au moins équivalente en termes de volumétrie de points de données (plus grande que 25 000 points de données).

Pour cette référence, en sus du descriptif, il sera indiqué les dates, le montant des travaux et le nom du maître d'ouvrage. Pour des travaux réalisés en consortium, l'entreprise indique la nature des tâches réalisées par ses soins et la part en pourcentage de ses prestations, sur l'ensemble des travaux. Le soumissionnaire indique les travaux en référence réalisés en sous-traitance. Ces informations doivent être insérées dans le document formulaire de renseignements du soumissionnaire.

##### **Q1.2: sous-traitance.**

Ce critère est à renseigner dans la pièce cahier d'offre.

Q1.3: Certificat émanant de l'éditeur du progiciel standard du marché proposé attestant de la capacité pour le partenaire assurant la direction de la communauté à concevoir et développer le système objet du présent lot.

##### **Q2/ Capacité économique et financière.**

Q2.1: Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2: Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire:

- déclaration volontaire du soumissionnaire (signée),
- extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de 3 mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.3: attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du

mandant dans un délai de 7 jours:

- extraits du registre des poursuites (plus récents que 3 mois par rapport au délai de dépôt de l'offre),
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC,
- justifications des paiements actuels pour la LPP,
- attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

#### Q3/ Personnes-clés

Q3.1: références des personnes-clés (\*) ayant exercé la même fonction dans un projet de complexité comparable, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés et l'interlocuteur (maître d'ouvrage) autorisé à fournir des renseignements.

(\*) comme personne-clé est considérée la personne qui exécutera les fonctions de:

- responsable technique; il coordonne et organise l'ensemble des études jusqu'aux réceptions usine et têtes de série. Il est responsable de l'élaboration et du suivi des dossiers de réalisation et des dossiers d'ouvrages réalisés décrits dans la pièce 4.1 conditions particulières, et la pièce 4.2.2 spécifications techniques et ses annexes. Il est également responsable de la conception et du développement des systèmes GS, incluant la gestion des interfaces techniques avec les systèmes connexes (CI TP2 BSA, SGE, VMS, etc.)

Ce critère est à renseigner dans la pièce cahier d'offre.

Q3.2: preuve que la disponibilité de la/les personnes-clés (\*) est plus grande que la disponibilité nécessaire pendant la durée du projet. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de la société et des autres projets.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

#### **III.3.1. Information about a particular profession**

#### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

#### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

#### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

### **IV.2. Award criteria**

#### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **IV.2.2. Information about electronic auction**

### **IV.3. Administrative information**

**IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

N05.64 080142

**IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

**IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Payable documents: no

**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

30.7.2015 - 23:59

**IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

**IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

**IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

**Section VI: Complementary information**

---

**VI.1. Information about recurrence**

**VI.2. Information about European Union funds**

**VI.3. Additional information**

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux: aucune visite des lieux n'est prévue;
2. Rémunération des offres: restitution des documents l'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés;
3. Ouverture des offres: l'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres;
4. Adjudication des prestations: l'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication;
5. Obtention des pièces du dossier: les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap ([www.simap.ch](http://www.simap.ch)) jusqu'au délai du dépôt des offres (30.7.2015);
6. Réserve Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits;
7. Le manuel sur les marchés publics, routes nationales, Ofrou le manuel sur les marchés publics, routes nationales, Ofrou est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: [www.astra.admin.ch/dienstleistungen](http://www.astra.admin.ch/dienstleistungen)

8. En vertu de l'article 13 al 1 let h OMP et de l'art. XV let d AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, selon la procédure gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci.

9. Exclusion, pré-implication: les entreprises Egis, HBI Haerter ingénieurs Conseils, Boss et Partenaires SA, RGR ingénieurs conseils, sont exclues de la présente procédure du fait de leur participation à la rédaction de l'appel d'offres;

10. Documents complémentaires mis à dispositions par le maître de l'ouvrage. Un relevé vidéo et photo détaillé des ouvrages est disponible sur rendez-vous auprès de [marchespublics.estavayer@astra.admin.ch](mailto:marchespublics.estavayer@astra.admin.ch), au siège de la filiale F1, place de la gare 7 à Estavayer-le-Lac. Le soumissionnaire devra se munir à sa charge du support nécessaire au téléchargement des données (environ 200 Go).

[www.simap.ch](http://www.simap.ch)

Indication des voies de recours: conformément à l'article 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques: en tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: dossier complet sur support papier (2 exemplaires) et numérique sur 2 clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro/l'intitulé officiel du projet avec la mention «ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas d'«envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code barres de l'office de la poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'Ofrou, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00 — 12:00 et 13:30 — 17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.

Publication de référence nationale: Simap de la 12.6.2015, document 871 075.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 2.7.2015.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

12.6.2015